

Réf: Dossier N° 146971

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE COVOITURAGE « TITHO-EXPRESS » » en abrégé « SCTE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port-bouët vridi
canal cité PAA log 26, Lot 19, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 21/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COVOITURAGE « TITHO-EXPRESS » » en abrégé « SCTE »

Objet : Transport - Restauration - Cleaning service - Mécanique - Vente de pièces automobiles

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port-bouët vridi
canal cité PAA log 26, Lot 19, Ilot 07

Dirigeant(s) : M AKASSE ABROU FERDINAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05541 du 03/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45169/GTCA/RC/2022 du 03/10/2022

